

**COMMUNAUTE DE SAINT EGIDIO**

**“RELIGIONS & CULTURES: LE COURAGE POUR UN NOUVEAU HUMANISME”**

**CONFERENCE INTERNATIONALE DE MILAN - ITALIE**

**5 - 7 SEPTEMBRE 2004**

**PANEAU:**

**“RICHESSSE & FRAGILITE DE LA FAMILLE:  
RELIGIONS EN DIALOGUE”**

**LA VISION DE LA FAMILLE  
DANS LA BIBLE  
FACE AUX DEFIS DU MONDE MODERNE**

**CONFERENCIER**

**METROPOLITE DR PAUL YAZIGI**

**COORDONNEES**

**METROPOLE GRECQUE ORTHODOXE D’ALEP, D’ALEXANDRETTE ET DEPENDENCES**

**B.P. 6976 ALEP – SYRIE**

**TELEPHONE : + 963 21 4660670 - FAX: + 963 21 3631420**

**EMAIL: SECRETARY@ALEPPORTHODOX.ORG**

**WEBSITE: WWW.ALEPPORTHODOX.ORG**

**MILAN - ITALIE**

**2004**

# LA VISION DE LA FAMILLE DANS LA BIBLE

## FACE AUX DEFIS DU MONDE MODERNE

### Contenu

#### Introduction

- A. La vision de la famille dans la Bible
  - 1. La famille dans l'Ancien Testament
  - 2. La famille dans le Nouveau Testament
- B. La vision biblique de la famille face aux défis du monde moderne
  - 1. Le but du mariage et le choix partenaire
  - 2. La désintégration de la famille
  - 3. Le contrôle des naissances

#### Epilogue

## Introduction

Je tiens à remercier, de prime abord, la Communauté de Saint Egidio de nous avoir donné la possibilité, à nous tous de divers appartenances et de différentes régions, de pouvoir nous rencontrer dans une ambiance fraternelle sur un thème très pertinent, qui nous touche particulièrement, que certains peuvent oublier, mais qui, de toute façon, nous réunit devant la face du Père Créateur et Unique comme ses enfants, oeuvrant nous mêmes à l'édification de la grande famille humaine dans l'amour et dans la paix à partir de la formation de chaque famille qui s'unit dans un mariage béni, remplissant le cœur de l'homme de paix, d'espérance et de joie.

Je voudrais remercier tous ceux qui ont organisés cette conférence pour le choix adéquat de ce thème qui veut traiter du sujet de la famille, un thème des plus profonds religieusement et commun à tous les peuples et toutes les religions, qui constitue la plateforme la plus importante des sociétés modernes et le vecteur directeur de l'avenir des peuples. Cette structure est aujourd'hui des plus menacées et des plus changeantes.

Dans le Christianisme particulièrement, la structure familiale ne forme pas un système de vie, mais plutôt son but et sa manière de vie, comme on verra ultérieurement dans notre exposé. La vie, dans une vision chrétienne, ne peut être réduite à la vie individuelle, car, du point de vue anthropologique chrétienne, il est inouï que l'homme vive seul : « il n'est pas bon que l'homme soit seul, je lui ferais une aide semblable à lui »<sup>1</sup>. C'étaient bien les premières paroles révélatrices de la Bible.

Le Christianisme est une religion de dimension personnelle. L'homme n'y est point uniquement un être animal qui cherche son pain quotidien dans le processus de sa croissance depuis sa naissance, jusqu'à sa mort. La vie, dans une perspective chrétienne, est définie comme relation personnelle sans laquelle la vie serait ce que l'Évangile certifie : « que servirait-il à un homme de gagner le monde, s'il perdait son âme ? »<sup>2</sup>. Ce 'soi-même' ne signifie pas subsister mais plutôt la vie relationnelle avec les autres, c'est-à-dire, en somme, sa personnalité. Pour mieux s'exprimer suivant une dimension cosmique chrétienne très caractéristique, c'est aussi la vie spirituelle de la personne avec Dieu et avec le prochain. C'est bien ce qu'expriment certaines de nos expressions théologiques, qui, si pour certains semblent être périmées, représentent le témoignage d'une expérience humaine vivante commune à toute l'humanité. Parmi ces expressions est le dicton : « le salut n'est pas une affaire individuelle ».

Nous ne dissertons chrétiennement sur un thème tel 'la famille' comme si l'on étudiait une structure sociale quelconque, mais, comme on le verra ultérieurement, la famille, dans une perspective chrétienne globale et profonde, représente le but de l'œuvre créateur de Dieu à l'égard de l'homme, et aussi la forme ultime que l'humanité est appelée à atteindre, et non uniquement une des formes relationnelles humaines qui peut changer occasionnellement pour atteindre un autre but humain. La fin ultime (eschatologique) humaine est l'édification de la famille, une famille comprenant l'époux, l'épouse et les enfants, une famille humaine, où Dieu, dans l'un ou l'autre cas, est leur véritable père. Non, cette approche n'est point chimérique ! La désintégration de certains aspects de la famille revient à ce que le lien familial n'évolue pas vers la famille spirituelle. Peut-être que cette désintégration n'est autre que le signe précurseur et avant-coureur de la naissance de la famille spirituelle que Dieu prend à cœur comme père. Nous souhaitons qu'il en soit ainsi, ou, du moins, que l'on œuvre pour l'émergence de la famille spirituelle.

D'autant que l'on croit que le lien de la famille est primordial, aussi faudrait-il que l'on s'attache à sa promotion pour qu'il atteigne son but ultime. N'oublions pas que tout ce qui s'avère social et communal est dynamique, parce que nous, les chrétiens, croyons qu'il est divin. Et tout ce qui est divin est constamment en mouvement. Il faut veiller à ce qu'il progresse vers le mieux. Rien n'est fatal, mais un pari. L'appel divin nous est lancé, s'y appliquer est notre affaire. On y va, inspiré par la vision biblique et la bienfaisance divine, la Grâce nous soutenant du moment qu'on y est obéissant.

Mes confrères, religieux et laïques,

La pensée chrétienne s'est bien prise au sujet de la famille. Mais quel enseignement a-t-elle élaboré ? Est-ce que la situation actuelle de part le monde est conforme à cet enseignement ? S'il y a des divergences, où s'observent-elles ? Est-ce que

cet enseignement chrétien suffit-il à répondre aux besoins et à l'expérience humaines ? Nous croyons dans l'affirmatif. Nous essayons dans ce qui suit de vous le présenter sommairement, laissant au dialogue qui s'en suivra la possibilité d'affermir l'essentiel de notre exposé.

Notre sujet sera traité en deux parties, le premier traitera de la vision biblique de la famille et éclaircira l'image réelle et idéale de la famille du point de vue chrétien. Dans la deuxième partie, on traitera des défis contemporains à l'égard de la vision biblique de la famille, et on soulignera l'espérance chrétienne à les résoudre, souhaitant que notre exposé puisse laisser la place à un échange fructueux avec les frères et les sœurs qui participent à cette table ronde intellectuelle et humaine.

## **A. La vision de la famille dans la Bible**

### **1. La famille dans l'Ancien Testament**

La Bible ne se voit elle-même comme une religion ou une loi pour une nation donnée. Elle veut généralement aborder Dieu et l'homme, indépendamment de nos considérations et appellations. La Bible, dès ces premières pages, parle de toute la création, du Dieu Unique, et de l'homme où et qui que ce soit.

La famille existait depuis l'origine, et formait le but de la création. Quand Dieu a créé Adam, il ne s'est pas plu qu'il restât seul, sans « une aide semblable à lui »<sup>3</sup>, avec qui il puisse dialoguer, partager, grandir et exercer les vertus. Il est impératif que l'homme vive avec autrui. Le lien conjugal et la procréation sont les plus beaux et les plus forts liens dans la vie de l'homme. C'est un lien qui croit avec lui nécessairement depuis son enfance, et si, pour une raison ou pour une autre, il arrive à s'en libérer, il est amené finalement à rétablir un, pareil.

Dieu a confié au cœur de l'homme un stimulant au mariage, en l'absence duquel la vie ne s'accomplit pas. Il a aussi confié à la femme la procréation et l'affection maternelle comme un penchant et une possibilité naturelles. C'est pour cela que la Bible a donné à la femme, au nom de Dieu, l'appellation « d'Eve », la mère de la vie, car elle est le moyen de la procréation, dotée de l'inclination et du désir<sup>4</sup>. Même si l'enfantement aura lieu au milieu des maux et des souffrances, néanmoins elle éprouvera la joie et oubliera ses peines<sup>5</sup>. Ce désir de la maternité a poussé bien de femmes, comme le montrent les récits de la Bible, à supplier Dieu avec insistance de leur donner une progéniture, « sinon elles mourront »<sup>6</sup>. Par ailleurs, la Bible loue certaines qui ont eu recours à la ruse et à d'autres moyens pour assurer une postérité et créer une famille, comme Sarah<sup>7</sup> et les deux filles de Lot<sup>8</sup>. Dieu a insufflé le désir de la maternité dans la nature de la femme. C'est pour cette raison qu'elle exulte quand elle devient mère, comme Eve qui a crié avec allégresse : « j'ai mis au monde un

enfant de la part de Dieu », et elle le nommât Caïn, c'est-à-dire « Dieu me l'a donné »<sup>9</sup>. De même, le nom d'Isaac nous rappelle le « sourire » de Sarah et sa joie au moment de l'enfantement. Bien plus, la procréation stimule l'attachement de l'homme à sa femme. Il semble, d'après la Bible, que Dieu intervient dans l'histoire et promet de multiplier « sa postérité comme les étoiles du ciel et le sable qui est sur le bord de la mer »<sup>10</sup>. Le livre de Genèse est plein de catalogues généalogiques résultants du commandement divin : « soyez féconds, multipliez, remplissez la terre »<sup>11</sup>.

Si la situation de la femme, en général, et historiquement, était instable et l'est encore dans nos sociétés patriarcales, ce n'est point le cas dans la vision biblique de la vie humaine, où la femme acquiert sa véritable dignité comme mère et maîtresse et co-responsable. Dans la Bible, l'homme et la femme partagent également la responsabilité au niveau de l'une des structures fondamentales de la vie, c'est-à-dire la famille, et ce au niveau de la louange ou de la réprimande pour avoir administrés une bonne ou une mauvaise éducation. Si dans le cadre familial, il y a une différenciation de talents et de charge, l'égalité dans la responsabilité y est toujours. Le lien familial est le cadre convenable et naturel de la vie humaine, quand ce dernier s'épanouit correctement.

Les liens relationnels tissés au niveau de la famille reste la forme idéale de coopération et de coexistence entre toutes. Dans cette perspective, le clan ou la tribu se veulent être une « famille » ou à sa ressemblance<sup>12</sup>, comme l'appellation des tribus d'Israël : 'la maison de Joseph', la 'maison d'Israël', etc. Tout au long de l'histoire, la dénomination 'frère' restât l'attribut le plus expressif et idéal des relations d'amitié, car le véritable ami devient un frère ! « Le frère est plus vénérable qu'une cité fortifiée »<sup>13</sup>. « Comme c'est bon que les frères soient ensembles »<sup>14</sup>, selon l'expression du Psalmiste. Le lien familial relie les hommes par des liens de fidélité, d'honnêteté, de collaboration et de soutien. La famille devient un 'nid'<sup>15</sup>, où l'homme croit sous un même toit avec des frères qui le soutiennent, l'aident et le protègent tout au long de sa vie. C'est pour cela que, dans la conscience humaine, l'une des plus belles expressions de paix et d'assurance est bien celle de 'la maison paternelle', expression sociale que Jésus a remaniée et dont il a transposée la portée du cadre social à son cadre véritable, la maison de Dieu, comme dans la parabole du fils prodigue.

La procréation et le nombre d'enfants occupent une place importante dans l'Ancien Testament. Pour certains, ceci leur paraît naturel comme résultant de la société patriarcale et agronome d'alors, où le nombre d'enfants représentait le trésor de la famille et sa puissance. Mais ses conditions ont changé aujourd'hui. Et Si elles s'appliquent, ce n'est que jusqu'à un certain degré. La procréation, ou se marier pour avoir une famille, est un sujet anthropologique dans la pensée chrétienne, et nullement un sujet économique ou social. Il dépend de notre vision de la nature de la vie humaine, et non point de ses constituants matériels ou économiques, car il traite de la relation de l'homme avec lui-même, avec son prochain et avec Dieu.

La procréation était considérée comme étant le but premier du mariage dans l'Ancien Testament. La famille idéale était celle qui dénombrait le plus d'enfants, alors que « la stérilité était une disgrâce aux yeux du monde » et une faiblesse. La procréation rendait éternelle l'existence et réalisait la continuité de la postérité et, de ce fait, du nom de famille. Les enfants sont aussi « la couronne des vieillards »<sup>16</sup>, comme « des branches d'olives autour de la table »<sup>17</sup>. La Bible est particulièrement jalouse pour protéger la vie, en renouvelant certains défendus et encourageant la procréation : « si tu obéis au Seigneur ton Dieu, Il bénira le fruit de tes entrailles »<sup>18</sup>. C'est pour cela que dans une situation assez particulière que celle des deux filles de Lot<sup>19</sup>, la Bible n'hésite pas à mentionner la manière dont elles avaient usée pour assurer une progéniture, et ce par l'intermédiaire même de leur père sans que ce dernier le sache, alors que c'est sévèrement interdit par la loi et considéré comme une fornication sans le moindre doute. Quoiqu'il en soit, cet acte même est loué et considéré comme une réalisation du désir du Créateur pour assurer une progéniture dans un cas exceptionnel. Enfanter est un devoir dans l'Ancien Testament, alors que s'en interdire engendre l'effusion de sang.

Bien que Dieu ait confié au cœur de l'humanité la vie de famille et de fraternité, et leurs a donné un commandement<sup>20</sup> - ayant été le premier des commandements qui portât une promesse et non une menace, inaugurant de la sorte la deuxième partie du Décalogue<sup>21</sup>-, néanmoins, ce désir ne se réalisera finalement qu'après une longue marche. Car l'histoire des hommes, telle qu'elle est relatée par la Bible, est, dès le début, le récit de la dislocation des liens familiaux et fraternels. Ainsi, Caïn tue son frère Abel par jalousie, et va même jusqu'à ne point vouloir savoir où il se trouve, niant catégoriquement le lien que Dieu avait établi<sup>22</sup>. Le lien familial avait toujours été réprimé par le cœur endurci des hommes. Depuis la chute d'Adam, l'humanité est sous le joug du péché, divisée entre l'obéissance et la désobéissance, et de ce fait, renforçant ou défonçant le lien familial. C'est pour cela que l'image incongrue s'accompagne de l'image véritable, comme Abraham qui déconsidère certaines situations en vue de la collaboration avec Lot, et ce tenant compte du lien familial qui les joint<sup>23</sup>. C'est à cause de ce lien que Jacob se réconcilie avec Esaü<sup>24</sup> et que Joseph pardonne à ses frères<sup>25</sup>. Mais quand l'amour s'évanouit et que le lien familial faiblit, la Bible menace et réprimande<sup>26</sup>, car les adversités et le péché sont les causes qui déchirent l'humanité et la vie familiale, et créent les schismes et les guerres non seulement entre les membres de la petite famille, mais aussi de la grande famille de l'humanité<sup>27</sup>. D'où la nécessité de régénérer les liens familiaux.

Deux éléments caractérisent la pensée chrétienne biblique au sujet de la famille; le premier reflète le fait qu'une famille comprenant l'époux, l'épouse et leurs enfants font partie de la grande et unique famille de l'humanité entière. Le deuxième élément est une conséquence du premier, c'est que Dieu est le véritable père de toute famille, de tout homme et de l'humanité entière. Le 'père de famille' est le procréateur et point

le père, car c'est Dieu le Père qui est le père. Le 'père de famille' acquerrant des enfants les confie à leur père véritable. Le peuple hébraïque avait coutume dans l'Ancien Testament de se rassembler pour prendre le repas pascal suivant un rituel socio-religieux. Toute la famille se mettait à table, laissant la place d'honneur vide, du fait de leur conviction que cette place échoit à Dieu, le véritable Père, alors que les parents s'assoient de part et d'autre comme membres et frères aînés dans cette assemblée dont Dieu est l'unique Père.

## 2. La famille dans le Nouveau Testament

L'aspect véritable et final de la famille, dont on a vu des images et des préfigurations dans l'Ancien Testament, n'est parachevé que dans le Nouveau Testament, par l'incarnation de Jésus. C'est alors que le lien familial commence à prendre son contenu spirituel véritable, étant donné que, jusqu'alors, il était établi sur des liens raciaux et sanguinaires uniquement.

Dans l'enseignement du Nouveau Testament, le lien familial est sacré, et de ce fait même, il est un lien plus spirituel qu'uniquement charnel. Le lien charnel ne rime à rien sans la dimension spirituelle qui est inhérente à cette relation. Cette dimension spirituelle n'est point un reflet de l'aspect social de ce lien où l'on cherche à préserver des liens d'amitié et de convivialité uniquement, mais elle découle essentiellement du fait de définir le père et le rôle véritable des parents et des enfants dans la famille. En un mot, il s'agit de définir le but de la structure familiale de la vie.

C'est pour cette raison que Jésus n'hésite pas à encourager « la stérilité volontaire »<sup>28</sup>, car la virginité, en dernier lieu, ne supprime pas pour autant la famille, du moment qu'elle renforce son véritable lien. En effet, la virginité rend effective la réalité que Dieu est père de tous les hommes, et ceci sans l'expérience du mariage. Elle réalise la famille spirituelle en dépassant les formes évidentes de la vie, et atteint directement le but de la vie humaine. Le Nouveau Testament, tout en affirmant son passage non équivoque, purifie la fin de la vie familiale en transposant cette fin de la 'procréation' au 'salut', et du 'nombre' à la 'relation' !

Par son Incarnation, Jésus a révélé aux hommes Qui est leur 'père', et que Dieu n'est point un juge ou un magistrat, ni même un simple créateur. Dieu est le père véritable de tout homme, de toute famille. Ici se révèle la but de la vie : que la chair et le sang arrive à la connaissance de leur père céleste et de leur appartenance divine, car « la vie éternelle, c'est qu'ils te reconnaissent, toi le véritable Dieu [le Père], et celui que Tu as envoyé, Jésus Christ »<sup>29</sup>. Aussi, quand les disciples demandèrent au Seigneur de leur enseigner comment prier, ne leur a-t-il recommandé de prier : « Notre Père qui est aux cieux » ? Si l'Ancien Testament a usé, en parlant de la tendresse et de

sa prévenance de Dieu, d'images anthropomorphes, comme celles du père et de la mère, par contre, le Nouveau Testament a mis le point sur la paternité de Dieu non comme expression de tendresse, mais comme une actualité relationnelle et un lien d'appartenance. On n'a de père que Dieu, et la famille est un lien dont l'office est d'édifier « la véritable famille dont Dieu est le Père », qui n'est autre que la famille spirituelle.

Ainsi, le Christianisme diffère de beaucoup de courants philosophiques et humanistes. Car, du moment que le monde prétend établir des 'relations fraternelles' et une agglomération entre les hommes, la pensée chrétienne veut édifier 'une relation familiale'. Il n'y a pas fraternité sans père, depuis la petite famille jusqu'à la grande famille humaine universelle. La Bible révèle que le lien véritable qui joint les hommes n'est autre que le « Père », qui est Dieu. Ce Père a une unique et grande famille, l'universelle, celle qui comporte l'ensemble de toutes les petites familles<sup>30</sup>.

Pour quelle fin le Fils de la Sainte Trinité s'est-il incarné? Et Saint Maxime le Confesseur (VIIème siècle) de répondre : pour qu'il révèle Dieu comme Père, comme, par exemple, quand Jésus appelât Dieu : « Abba, Père »<sup>31</sup>. Cette expression équivalait à 'papa' et sous-entend une certaine familiarité, inconnue jusqu'alors. Saint Paul use de cette même expression quand il déclare que, par le Saint Esprit, on pourrait dire « Abba » au Père. Ainsi, par la filialité de Jésus au Père, le Nouveau Testament atteint la plénitude de la révélation de l'image du Père et aussi la paternité de Dieu embrassant tous les hommes. Sur la croix, Jésus est devenu « le premier-né entre plusieurs frères »<sup>32</sup>, et a appelé les hommes ses frères<sup>33</sup>. Ils sont frères entre eux du fait de leur foi en Dieu le Père, en vertu de la nouvelle naissance<sup>34</sup>. Jésus « n'a pas honte de les appeler frères »<sup>35</sup>. Dieu nous a adopté comme ses propres fils<sup>36</sup>, Jésus étant le fils aîné parmi ses frères.

Ainsi, Abraham est le père des croyants. Sa descendance n'est point sa progéniture, ceux qui sont de sa race, mais ceux qui font ses œuvres. Ceux-la gardent les bénédictions<sup>37</sup>. Par le baptême, une nouvelle vie est inaugurée selon la promesse et non selon la chair<sup>38</sup>. Une famille n'est véritablement telle, ni le lien qui en découle ne s'affermir, si elle ne porte cette promesse et la transmet à ses enfants.

L'Ancien Testament a commencé l'établissement de la notion spirituelle de la famille à partir de l'enfantement naturel. La réalité de Dieu comme père ne devint connue que dans le Nouveau Testament. Là, la relation spirituelle avec Dieu comme père est le fondement même du lien familial naturel entre parents et enfants. Car la famille est le lieu où l'on hérite des promesses<sup>39</sup>. C'est pour cette raison que les liens naturels n'y suffisent pas. La base est bien les relations spirituelles. Ceci se réalise quand l'Eglise devient leur mère. La Vierge Marie a toujours représenté l'image de l'Eglise. Saint Paul a comparé le mariage chrétien à la relation entre l'homme et la femme, où la famille devient un mystère d'engendrement des enfants pour Dieu. La

véritable famille spirituelle est formée de Dieu le père et de la mère l'Église. Comme les hommes appelaient Dieu leur père, de même maintenant ils appellent l'Église leur mère<sup>40</sup>, et c'est ça le rôle des parents. L'ultime véritable famille est l'Église, la Jérusalem céleste descendant du ciel rassemblée autour de Dieu, qui met au monde des enfants pour une vie de fils de Dieu<sup>41</sup>. Cette approche, paternelle de Dieu et maternelle de l'Église, est exempte de tout anthropomorphisme, comme c'est le cas chez les déités sémites et de Baal qui assure la fécondité chez les animaux et chez l'homme. Ici se sont une paternité et une maternité spirituelle, et la progéniture est aussi spirituelle, sans que l'on soit amené à dire que cette dernière est supérieure à la procréation physique, mais qu'elle est dans l'attente que s'accomplisse en elle son identité spirituellement.

Dans une perspective chrétienne, on distingue, au niveau de la famille, le «père» des parents. C'est dans ce sens que se révèle le rôle naturel des parents qui guident leurs enfants à leur véritable père. Toute famille formée de parents et d'enfants n'est point nécessairement une véritable famille, du fait que la famille ne peut être sans 'père', qui est évidemment Dieu et non le procréateur. C'est bien cette expérience humaine que souligne le dicton : « si ton enfant grandit, 'fraternise-le' ». Les parents restent les frères aînés qui prennent soin de l'élévation de leurs enfants pour édifier une famille spirituelle. C'est cette conception que reflètent les paroles de Saint Jean Chrysostome (IV<sup>e</sup> siècle) : « le père qui ne conduit pas ses enfants à leur Père céleste est éventuellement un tueur »<sup>42</sup>. Les enfants sont consignés à la charge de leurs parents et constituent un trésor qu'on doit protéger et élever proprement<sup>43</sup>.

C'est pour cela que les chrétiens n'ont pas hésité à baptiser leurs enfants de bas âge. Le baptême, au regard des parents, n'est point un acte qui attend l'âge mûr, car ils ont la conscience que leur mariage et leur vie sont consacrés à offrir leurs enfants à Dieu. Le mariage chrétien a ses fins. Si les parents ne conduisent pas leurs enfants vers Dieu, ils ne se sentent pas satisfaits d'avoir accompli leur mission. C'est pour cela que le baptême d'enfants est d'une évidence naturelle dans l'éducation chrétienne.

Quand le lien familial naturel se contredit avec sa fin véritable et spirituelle, c'est-à-dire quand il ne conduit pas au Père et réalise l'œuvre de Jésus, son démantèlement n'est point un péché mais un devoir. Dans ce sens, on ne peut pas mal interpréter les paroles de Jésus : « celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, ne me mérite pas »<sup>44</sup>. C'est que le procréateur n'a point le droit de prendre la place du Père, mais de nous conduire vers Lui<sup>45</sup>. Un lien qui empêche d'atteindre le Père est nuisible et n'est point utile. Jésus se propose en exemple sur ce point, quand, ayant atteint l'âge de douze ans, et conversant avec les professeurs de la Loi dans le Temple, il répondit à sa mère : « ne saviez-vous pas qu'il me faut que je m'occupe des affaires de mon Père ? »<sup>46</sup>, c'est-à-dire que, s'il est fils de Marie, il est aussi le fils du Père. Par ailleurs, il définit publiquement qui sont sa mère et ses frères, quand il répondit à ceux qui se sont adressés à Lui en disant : « tes frères t'attendent à l'extérieur », signifiant

par là sa mère et ses disciples, il déclarât que sa véritable famille est formée de ceux « qui écoute la parole de Dieu et la garde dans leur cœur »<sup>47</sup>.

Insister sur la notion de la famille spirituelle ne veut en aucun cas sous-entendre la suppression du lien familial naturel, ni que la grande famille divine de tous les hommes autour de leur Père céleste puisse se réaliser en l'absence du lien familial naturel. Non ! Tout au contraire, l'on veut insister sur le rôle et la nature de ce lien dans la perspective suivante : d'une part, orienter le lien sacré de la famille vers l'édification de la famille cosmique, et non vers une direction raciale ou autre ; et d'autre part, de préserver impérativement la place de Dieu, qui lui échoit, celle de père. En effet, les familles naturelles forment des cellules de la grande et unique grande famille, où Dieu le Père occupe la place de père de la grande et de la petite famille simultanément.

C'est ainsi que Jésus, s'il devrait être pour ce qui est pour son père (Dieu le Père), « il leur [à Joseph et Marie] était soumis »<sup>48</sup>. Le Seigneur a affirmé encore une fois le 4ème commandement du Décalogue concernant le respect des parents<sup>49</sup> : jusqu'à la dernière minute, il a pris soin de sa mère, la confiant à la charge de son disciple bien-aimé ; il a aussi retenu ce même disciple comme membre de sa famille naturelle, quand il s'y est adressé en disant : « voici ta mère », et ce, non par voie de la filiation charnelle, mais bien aussi à cause de l'amour et du lien spirituel<sup>50</sup>. Par ailleurs, lors du mariage à Cana de Galilée, bien que Jésus ait exaucé le désir de sa mère à un moment importun pour son ministère, prouvant ainsi la familiarité et la force du lien familial naturel chez Jésus, son respect et son acception, et ce malgré la priorité du lien spirituel<sup>51</sup>.

La Vierge Marie représente l'idéal sublime du lien familial. Elle a, en effet, pris physiquement soin de Jésus, mais elle a établi aussi avec lui le lien spirituel. La paternité ou la maternité des parents ne se confine pas à leur donner naissance, à les soigner matériellement et pourvoir à leurs besoins, mais bien et avant tout, à leur transmettre la foi et leur prodiguer la vie qui les conduit à Dieu le Père.

Il n'est pas alors étrange que des perturbations entre parents et enfants aient lieu en l'absence du soin spirituel, quand les parents s'abstiennent d'exercer leur véritable rôle. « Parent n'est pas celui qui donne naissance, mais qui sait élever ». L'histoire humaine certifie bien la véracité de ce propos par une multitude d'exemples, comme celui d'Alexandre le Grand. Pour cela, l'un des premiers devoirs parentaux est de fournir l'éducation propre mais aussi de compter, ainsi que leurs enfants, sur les soins d'un père spirituel comme maître de la foi<sup>52</sup>, qu'il leur faut être auprès d'eux, non d'une proximité physique, mais en leur enseignant la vie de vertu et les y exercer<sup>53</sup>. La famille est le lien premier, temporellement et par son importance, pour la transmission de la foi, sans lequel il perd sa finalité chrétienne salvatrice comme vérité qui « illumine la vie et le but de chaque personne venant au monde »<sup>54</sup>.

L'éducation chrétienne et le soin spirituel commencent dès l'âge infantile, ce qui permet aux enfants de participer aux offices divins et au catéchisme selon leur âge et leur besoin<sup>55</sup>, de s'exercer à la louange et aux psaumes et de leur assurer une bonne compagnie<sup>56</sup>.

Ainsi la famille est appelée la « maison royale » du Seigneur, dont il faut interdire l'accès aux voleurs pour qu'ils ne se prennent pas à la consignation. Cette éducation concerne tous. A une époque où les femmes et les filles étaient exemptes du culte public, on remarque que les saints et les pères de l'Eglise ont mis le point sur la nécessité de la participation de celles-ci aussi. C'est bien ce lien familial véritable duquel personne ne doit être exclu, depuis les parents jusqu'aux enfants, hommes, femmes, jeunes et enfants<sup>57</sup>.

D'ici naît dans la tradition le renforcement de l'aspect de « l'église domestique (à domicile) » («την κατ'οίκον εκκλησίαν») <sup>58</sup>. C'est une expression qu'on trouve chez l'Apôtre Paul, et est, depuis lors, devenue le terme par excellence qui exprime la réalité de la famille : il y a le père, la mère et les enfants rassemblés dans l'amour et la compréhension, liés par les vertus chrétiennes, où « le Christ se tient au milieu d'eux »<sup>59</sup>. La famille est une petite église à domicile, comme l'église entière l'est dans le monde<sup>60</sup>. La famille est un micro paradis, et ceci quand s'y réalisent les liens spirituels, et quand les Saintes Ecritures y sont lues<sup>61</sup>. Tous les instants de la vie doivent obéir à une pareille éducation, et être sujets à l'édification de cette relation spirituelle. Aussi faut-il ne point déconsidérer l'appellation des enfants proprement, étant donnée son importance considérable<sup>62</sup>.

La famille est « le nid » où l'homme est élevé, y puise sa force et ses premières connaissances de base et spirituelles aussi. La Bible, ainsi que la tradition patristique, tient beaucoup à souligner le rôle de l'éducation dont les grandes lignes se trouvent éclaircies et rappelées dans l'Ancien et le Nouveau Testament<sup>63</sup>, matrice sur laquelle il faudrait élever les enfants<sup>64</sup>. Elever est un art primordial du point de vue chrétien de la vie et de la famille. « Il n'y en a point d'art de plus noble et de plus important que d'élever une personne et de modeler une mentalité saine »<sup>65</sup>. C'est l'art de cultiver la crainte de Dieu, qui est le premier pas vers la sagesse, un art qui doit se réaliser depuis la tendre enfance<sup>66</sup>.

Cette relation spirituelle, la piété, la foi, la liaison à Dieu le Père, toutes ensemble forment l'héritage véritable qui doit être transmis à la postérité, depuis les parents jusqu'aux enfants<sup>67</sup>. Ici se trouve la famille idéale où la continuité de la tradition se perçoit de génération en génération<sup>68</sup>.

Un des exemples qui éclaircie le mieux cette insistance du Seigneur à l'élévation des enfants est celui du prêtre Eli<sup>69</sup>. L'autojustification n'est rien quand elle s'accompagne de la négligence envers les enfants. La vie chrétienne n'est pas l'affaire de remboursement d'une dette personnelle, ni se sauver soi-même d'une manière magique d'une punition divine qui nous attend, ni une manière de vivre raffinée. La vie chrétienne a une fin très noble : devenir à la ressemblance de Dieu, ou créer des fils

de Dieu. De ce fait, Dieu a puni le prêtre Eli, bien qu'il fut vertueux, pour ne pas avoir élevé ses enfants<sup>70</sup>. Négliger l'élévation des enfants est sévèrement puni dans la Bible<sup>71</sup>.

Parler de liens et souligner l'importance de s'y attacher, est un propos qui ne se situe pas à l'opposé du principe chrétien de la personne. La force de ce lien ne détruit pas l'indépendance de l'individu. Elever au sein de la famille ne veut pas dire rendre la famille une masse amorphe, mais conduire à la formation de personnes libres indépendantes unies par leur propre volonté et leur amour, rendant le culte à Dieu dans l'esprit, la vérité et la liberté. L'unité subsiste dans la diversité, et la diversité ne conduit pas à la division. Par diversité nous comprenons celle des dons et des tempéraments, mais aussi celle des situations différentes comme la richesse, la pauvreté, les responsabilités et bien d'autres. Mais celles-là ne suppriment pas le lien familial quand il est spirituel. Tout au contraire, elles l'élaborent et le parfument. Ce n'est que lorsque le lien reste confiné à sa dimension naturelle, qu'elles peuvent conduire à la détérioration du lien familial<sup>72</sup>.

Il est clair de ce qui précède que les principes chrétiens et la conception spirituelle du lien familial naturel ne se limitent pas aux liens sociaux, ni au niveau de l'élévation de l'individu selon des critères psychologiques. Mais on part de la conception anthropologique de l'homme « à l'image et à la ressemblance de Dieu ». Tout homme est fils de Dieu, son serviteur et son partenaire dans l'oeuvre créateur. Ce rôle est bien dénommé celui de 'prêtre' de l'univers. Mais cette prêtrise ne s'exerce que dans une famille dont Dieu est le Père et tous les hommes ses membres, et plus particulièrement les plus proches, ceux de la famille naturelle.

Pour cela, il faut que la famille soit l'école de base où l'homme s'apprentie à discerner entre le bien et le mal et à acquérir les principes de la vie. D'une saine famille comme celle-là émergera la grande saine famille universelle. L'avenir des hommes dépend de la structure de leur famille.

L'acheminement de l'homme à travers cette pédagogie touche à l'aspect gnoséologique plus que sa nature même. Cette éducation a lieu dans la famille, ce qui révèle le rôle prépondérant de cette dernière, étant donné qu'elle conduit vers cette vie et réalise sa finalité. De ce fait, les liens naturels ne doivent être vidés de leur contenu spirituel qui leur est propre, sinon ils perdent leur cause et leur finalité. La réalité de Dieu comme père donne à la famille une forme et des principes éthiques, et rend la famille une cellule qui œuvre pour la paix, l'unité humaine dans l'esprit et la foi.

## **B. La vision biblique de la famille face aux défis du monde moderne**

Peut-être que parmi les défis du monde moderne auxquels fait face la vision biblique de la famille, telle que l'on vient de voir, on retient les plus pertinents que la pensée chrétienne doit examiner minutieusement, à savoir:

1. le but du mariage et le choix du partenaire ;
2. la désintégration de la famille ;
3. le contrôle des naissances.

Nous avons la ferme conviction que la vision biblique de la famille, dans ses principes et sa finalité, est à même de pouvoir résoudre les conflits sociaux et humaines et d'autres.

## **1. Le but du mariage et le choix du partenaire**

Quoique puissent la pensée des hommes évoluer à l'égard de la famille et de la finalité du mariage, elle se meut dans un cadre restreint, comme celui de la satisfaction du désir sexuel, la procréation ou la formation d'une appartenance sociale. Mais le Christianisme veut bien souligner la dimension spirituelle qu'on a déjà vue, c'est-à-dire répondre à la soif anthropologique de l'être profond de l'homme, dont la sexualité n'est point une étrange matière mais son propulseur unique et de base. Ainsi, quoique la procréation soit une bénédiction divine, elle reste un des aspects de perfection spirituelle du point de vue anthropologique chrétienne, et non son aspect unique. Le mariage n'est pas un contrat entre deux parties dans le cadre de garanties sociales. Le mariage, dans une définition ecclésiologique, est un « mystère », d'autant que ce mystère divin cherche à former « le prêtre » qui puisse élever le monde à Dieu. La concordance spirituelle, comme l'indique bien ces exemples, forme la véritable base qui doit formellement caractériser chaque partenaire, en vue de la formation de la famille spirituelle.

Ayant en vue la perspective spirituelle de la famille précédemment exposée, certaines qualifications sont requises lors du choix du partenaire. Le service du mariage dans la tradition de l'Eglise Orthodoxe est riche en exemples bibliques (comme Abraham et Sarah, Isaac et Rebecca, Jacob et Rachel, Joseph et Athènes, Moïse et Séphora, Joachin et Anne, Zacharie et Elizabeth), qui ne sont point une répétition de récits de l'Ancien Testament, et qui peuvent ne rien signifier pour les mariés aujourd'hui. Mais ce choix est dicté précisément par des raisons spirituelles sur lesquelles se sont basées chacun des partenaires dans le choix de l'autre.

Sans doute que l'amour et la liberté sont les deux conditions principales pour construire une famille bénie. De là, s'est formée la tradition des fiançailles<sup>73</sup>, cette période nécessaire pour se faire connaissance l'un l'autre, se préparer, s'examiner mutuellement, ainsi que leur libre arbitre et leur amour véritable réciproque. Mais il existe bien de facteurs qui rendent cet amour et cette liberté possibles dans la réalité, et toutes doivent être prise en considération. Toutes ces considérations doivent être

sujettes à la finalité selon laquelle on forme une famille, c'est-à-dire aux principes spirituels directeurs susmentionnés, qui sont la cause de l'engagement de deux dans la communion de mariage. Le divorce n'est légitime que quand les conditions spirituelles sous-jacentes sont violées. Notons que l'Eglise accepte le commun accord des époux à divorcer de pleins grés, et ce uniquement en vue d'épouser la vie monastique. Cette voie les place dans la Famille de Dieu, et pour cela, cet acte n'est point considéré comme destructeur de la communion entre eux, mais s'aligne dans la continuité de leur relation comme étant fils de Dieu.

Sans doute, différents critères interfèrent dans le choix du partenaire, mais s'ils s'écartent de la racine de la famille spirituelle, il va de soi qu'ils laisseront de mauvaises conséquences après l'engagement, et peuvent même affecter la continuité du mariage.

En plus des mauvais critères initialement, les passions personnelles, l'égoïsme, le non exercice des vertus chrétiennes et la domination de l'esprit de la société de consommation aggravent l'endommagement des liens familiaux, et rendent la vie commune généralement difficile. Qu'en serait-il alors du mariage où la vie conjugale est le contenu de toute la vie ? Les vertus chrétiennes telles l'humilité, le sacrifice, le pardon, le respect et l'amour loyal sont de véritables catalyseurs qui assurent la continuité du lien familial.

On ne peut comprendre les handicaps au mariage que dans la perspective spirituelle de la famille. Il y a d'handicaps que même les lois civiles ou judaïques et islamiques ne mentionnent guère, comme par exemple définir l'âge minimal de mariage pour les deux sexes, interdictions de mariages entre parents proches (préférable dans le Judaïsme). Les interdictions n'ont pas seulement atteint la parenté charnelle, mais aussi la parenté spirituelle, comme entre parrain et beau-père<sup>74</sup>.

Toutes ses conditions, qui semblent sévères au premier abord, ne sont qu'un genre de protection de la famille et une garantie de sa dimension spirituelle entre prochains, et un resserrement des liens familiaux entre les hommes. Sans cette raison, aucune justification ne tient. La pratique ecclésiale montre le degré de vigilance de l'Eglise sur les liens familiaux. Dans cette perspective spirituelle de la famille, il est formellement interdit au prêtre de se marier après son ordination, l'occasion lui est uniquement offerte juste avant. Car le prêtre joue le rôle de père dans toute famille, avec tout membre de l'Eglise et toute fille particulièrement. C'est comme tel que le monde le voit. Certaines de ces conditions ne sont plus en usage de nos jours, et ceci à cause du changement des circonstances de travail et de la vie et de la charge des liens familiaux. Mais la cause réelle et pratique qui interdit sans aucun doute le mariage entre proches parents est le danger que représentent médicalement la parenté sanguine et ces conséquences congénitales bien connues<sup>75</sup>.

## 2. La désintégration de la famille

La désintégration de la famille a pour cause, selon nous, l'oubli de la véritable image spirituelle de la famille, et en l'absence de la finalité dernière qui n'est autre que l'acquisition de « l'adoption filiale » comme notre vie personnelle où Dieu est le père de toute la famille. On voudrait ici mentionner certains aspects qui nous paraissent étranges par rapport à l'image biblique de la famille, causant par conséquent des points faibles dans la structure familiale de nos jours, et favorisant, individuellement ou collectivement, les raisons de divorce. Toutes ces raisons sont précédées, comme on vient de le voir, par un mauvais choix du partenaire. De ces aspects l'on signale :

a. Retardement de l'âge du mariage, de la stabilité et de la maturité :

Il est clair aujourd'hui que la vie estudiantine s'est prolongée sur une période plus longue de la vie de l'homme par rapport au passé. La fleur de l'âge et le temps du mariage sont soumis aux pressions de pourvoir à la subsistance de l'individu et de la famille. Ceci trouble la jeunesse, chose qu'elle lui est difficile parfois de dépasser, ou la conduit à établir des relations faciles non durables.

b. L'abandon de la maison paternelle à jeune âge et prématurément :

Ceci a lieu pour deux raisons : la première est la fragilité du lien familial, surtout en l'absence d'un frère ou d'une sœur dans la famille, à cause du phénomène de contrôle des naissances qui réduit le nombre d'enfants à un ou deux. Ainsi l'enfant grandit dans la famille sans qu'il puisse trouver un confrère, alors il cherche dès son jeune âge sa camaraderie à l'extérieur de l'environnement familial. Le nombre restreint d'enfants dans la famille ne donne pas la possibilité de se sensibiliser à la signification d'avoir un frère ou une sœur. La seconde raison concerne éventuellement les conditions de formations universitaires ou de recherche de travail qui nécessitent l'éloignement de la maison paternelle. Ces deux raisons conduisent ensemble à la recherche d'une stabilité et d'un engagement conjugal hâtif, parfois à l'improviste et sans profondeur, ce qui conduit à la désintégration de la famille dans un avenir prochain.

c. La société de consommation :

Par sa logique, cette société exerce une pression sur la jeunesse de part les longues heures de travail et l'amointrissement du temps libre, mais bien plus, elle touche aux valeurs comme l'amitié, le sacrifice, et répand d'autres valeurs comme le profit, l'intérêt individuel. Cette logique et cet environnement accompagnent éventuellement aussi la vie conjugale, ce qui appauvrit cette vie de ces constituants primordiaux. C'est alors qu'apparaît l'importance de l'enseignement et de l'exercice des vertus chrétiennes pour la sauvegarde et la continuité de la vie familiale.

### 3. Le contrôle des naissances

Ce sujet harcèle nos sociétés et la vie des hommes en tout lieu, et aussi la pensée religieuse même dans toutes les religions presque. Il semble que contrôler la naissance de différentes manières représente, pour les religions, une sorte d'interdiction de l'œuvre du Créateur et d'empêchement de la bénédiction divine. Même dans les milieux chrétiens, il y a une divergence à ce sujet. Nous ne croyons pas que la solution de ce dilemme se situe au niveau économique, social ou même religieux, mais nous avons la conviction que les conditions spirituelles sont la justification unique de l'existence de la famille, la seule qui puisse être le critère décisif pour un nombre grand ou restreint d'enfants. Sans cette perspective, le contrôle ou pas des naissances ne peut être justifié.

En fait, mettre au monde et élever des enfants est une bénédiction de Dieu. Il ne peut pas y avoir de mariage chrétien sans un désir immédiat et impatient de la part des parents de recevoir et de partager cette joie. Un mariage dans lequel les enfants ne sont pas les bienvenus est fondé sur une forme d'amour imparfaite, égoïste et charnelle. En donnant la vie à d'autres, l'homme imite l'acte créateur de Dieu et s'il refuse d'y complaire, non seulement il rejette son Créateur, mais il défigure sa propre humanité; car il n'y a pas d'humanité sans « image et ressemblance à Dieu », c'est-à-dire sans un désir conscient, ou inconscient, d'être un véritable imitateur de notre Père à tous, dispensateur de vie.

Mais nous avons vu que l'une des différences essentielles entre la conception du mariage dans l'Ancien Testament et la conception judaïque était que le mariage pour les Juifs était seulement un moyen de procréation, tandis que pour les chrétiens le mariage a sa finalité en lui-même – étant l'union de deux êtres, dans un amour réfléchissant l'union du Christ et de l'Eglise. En effet, personne ne peut trouver, ni dans l'Évangile, ni chez Saint Paul, l'idée que la procréation « justifie » le mariage. De même, cette idée ne peut se trouver dans aucun écrit patristique. Dans sa magnifique homélie (XXème) sur l'épître aux Ephésiens, Saint Jean Chrysostome définit le mariage comme une union et un « mystère », et ne mentionne la procréation qu'occasionnellement.

La réflexion et la pratique des chrétiens occidentaux modernes sont profondément confuses à ce sujet; et les mass media, qui commentent, en les défigurant et en les interprétant de façon incorrecte, les encycliques papales qui interdisent aux catholiques romains le contrôle des naissances, ne contribuent pas à clarifier la situation. Le fait est que jusqu'à très récemment, la pensée occidentale sur la sexualité et le mariage était entièrement et presque exclusivement dominée par l'enseignement de Saint Augustin (+ 430). Le point de vue de Saint Augustin se caractérise par le fait qu'il considère la sexualité et l'instinct sexuel comme le canal par lequel la culpabilité, héritée du « péché originel » d'Adam, se transmet à la

postérité d'Adam. C'est pourquoi, le mariage est lui-même entaché de péché, dans la mesure où il présuppose la sexualité, et il ne peut être justifié que « par la procréation ». En conséquence, si la procréation est artificiellement prévenue, les rapports sexuels – même dans le cadre d'un mariage légal – sont fondamentalement empreints de péché.

L'Eglise orthodoxe – ainsi que l'Eglise catholique romaine – reconnaît la sainteté de Saint Augustin, mais son autorité doctrinale est loin d'être, dans l'orthodoxie, aussi absolue qu'elle l'est habituellement en occident. Et même si dans certains écrits monastiques orientaux la sexualité est pratiquement identifiée au péché, la tradition habituelle de l'Eglise appuie fermement les décisions du Concile de Grange qui rejettent radicalement l'opinion condamnant le mariage. Et il est certain que, si l'instinct sexuel – dans sa forme pervertie et « déçue » - est souvent étroitement lié au péché, ce n'est sûrement pas le seul canal par lequel se propage à travers les générations humaines. Mais le mariage lui-même est un sacrement, ce qui signifie que dans les relations qui s'établissent entre un homme et une femme sont rachetées par la Croix du Christ, transfiguré par la grâce de l'Esprit Saint et transformé par l'amour en un lien éternel.

Comme nous l'avons vu, tout membre de l'Eglise croit que mettre au monde des enfants est le résultat naturel, saint et nécessaire d'un mariage chrétien ; et que donner la vie est un privilège qui rend l'homme semblable à Dieu, un privilège qu'il n'a donc pas le droit de refuser, s'il veut préserver « l'image et la ressemblance de Dieu » qui lui ont été données lors de la création.

Mais le problème du planning familial a aussi d'autres aspects qui sont aujourd'hui largement reconnus et discutés. Par exemple si la « vie » donnée par les parents à leurs enfants est une vie pleinement humaine, elle ne se limite pas seulement à l'existence physique de l'enfant, mais comprend également l'attention des parents, l'éducation et une façon de vivre décente. Lorsqu'ils ont des enfants, les parents doivent être prêts à faire face à toutes ces responsabilités. Il y a manifestement des situations économiques, sociales ou psychologiques dans lesquelles aucunes garanties de ce genre ne peuvent être apportées. Et parfois, on est même presque certain que l'enfant nouveau-né endurera la faim et des souffrances psychologiques<sup>76</sup>.

La question du contrôle des naissances et de ses formes acceptables ne peut être résolue que par chaque couple chrétien en particulier. Ils ne peuvent prendre une décision juste que s'ils acceptent leur engagement chrétien avec le plus grand sérieux, s'ils croient en la providence de Dieu, s'ils évitent d'être trop inquiets au sujet de leur sécurité matérielle<sup>77</sup>, s'ils prennent conscience de ce que les enfants sont une grande joie et un don de Dieu, si leur amour n'est pas intéressé et égoïste. Les conseils d'un bon père spirituel pourraient aider beaucoup de gens à prendre un bon départ dans la vie conjugale.

Sans doute, il est possible d'organiser les naissances dans une famille temporellement et quantitativement, et ceci est impératif dans la famille aujourd'hui pour la préserver elle-même et aussi sa nature spirituelle particulièrement. Mais ceci doit avoir lieu dans un esprit d'organisation et point de limitation. Car l'Eglise encourage la procréation et l'augmentation du nombre d'enfants, sans toucher aux présupposés spirituels de la famille à cause d'elles.

## **Epilogue**

La famille est un lien véritable et naturel que l'homme ne peut s'en passer outre. Si l'on observe aujourd'hui la désintégration de ce lien et sa médiocrité par rapport au passé, alors notre responsabilité est grande. La pensée chrétienne au sujet de la famille, d'une part, traite des faiblesses qui conduisent à mettre en question ce lien pendant une période donnée de l'histoire, et d'autre part, met en relief sa perspective idéale, qui semble perdue pour certains mais recherchée par eux. Pour cela, s'inspirer de la vision biblique de la famille représente une priorité pour nos sociétés modernes, et mieux vaut les introduire aux niveaux des media et des programmes scolaires et des méthodes pédagogiques.

## Commentaires

---

- 1 *Gen.* 2, 18.
- 2 *Mat.* 16, 26.
- 3 *Gen.* 2, 18.
- 4 *Gen.* 3, 20.
- 5 *Jean* 16, 21.
- 6 Il s'agit de Rachel. Cf. *Gen.* 30, 1-2.
- 7 Par ruse. Cf. *Gen.* 16, 1-2.
- 8 *Gen.* 19, 30-38.
- 9 *Gen.* 4, 1.
- 10 *Gen.* 22, 17.
- 11 *Gen.* 1, 28.
- 12 *Zacharie* 12, 12-14.
- 13 *Proverbes* 18, 19.
- 14 *Ps.* 133, 1.
- 15 *Proverbes* 27, 8.
- 16 *Proverbes* 17,6.
- 17 *Ps.* 128, 3.
- 18 *Deut.* 28, 4; Cf. *Ps.* 127, 3; 128, 3; *Proverbes* 17,6.
- 19 *Gen.* 19, 30-38.
- 20 Le quatrième commandement, *Ex.* 20, 12.
- 21 Cf. *Eph.* 6, 1-3.
- 22 *Gen.* 4,9.
- 23 *Gen.* 13, 8.
- 24 *Gen.* 33, 4.
- 25 *Gen.* 45, 1-8.
- 26 *Osée* 4, 2; *Jérémie* 11, 18; *Job* 6, 15.
- 27 *Esaïe* 7, 1-9.
- 28 *Mat.* 19, 12.
- 29 *Jean* 17, 3.
- 30 La famille naturelle est formée du père, de la mère et des enfants.
- 31 *Marc* 14, 36.
- 32 *Rom.* 8, 29.
- 33 *Jean* 20, 17; *Mat.* 28, 10.
- 34 *Jean* 3, 3.
- 35 *Heb.* 2, 11.
- 36 *Gal.* 4, 5-7; *Rom.* 8, 14-17; *Eph.* 1, 5.
- 37 *Gal.* 3, 7-8; *Rom.* 4, 11-18.
- 38 *Gal.* 3, 27-29.
- 39 *Gal.* 4, 25.
- 40 *Ps.* 89, 5 ; *Gal.* 4, 26.
- 41 *Rev.* 21, 2.
- 42 « παιδοκτόνοι μάλλον εισι »: St Jean Chrysostome, *Sur l'éducation des enfants*, PG 51, 327.
- 43 « μεγάλη παρακαταθήκη έχομεν τα παιδιά »: St Jean Chrysostome, *Exégèse de 1<sup>er</sup> Timothée*, PG 61, 546-550.
- 44 *Luk.* 2, 49-50.
- 45 *Mat.* 10, 37; *Luc.* 14, 26.
- 46 *Luc* 2, 49.
- 47 *Mat.* 12, 48-50.
- 48 *Luc* 2, 51.
- 49 *Luc.* 2, 51.
- 50 *Jean* 19, 26-27.
- 51 *Jean* 2, 1-11.
- 52 St Jean Chrysostome, *EPE* 30, 694-698.
- 53 St Jean Chrysostome, *A Théodose (61)*, PG 52, 642.
- 54 St Jean Chrysostome, *Exégèse du Psaume 63*, PG 55, 169.
- 55 St Jean Chrysostome, *A propos de Sainte Anne*, PG 54, 552.
- 56 St Jean Chrysostome, *Exégèse de l'épître aux Colossiens*, 9, PG 62, 362-363.

<sup>57</sup> St Jean Chrysostome, *A propos de Sainte Anne*, PG 54, 658-659.

<sup>58</sup> Cf. *Rom.* 16, 5; *I Cor.* 16, 19 et *Col.* 4, 15.

<sup>59</sup> St Jean Chrysostome, *Exégèse du livre de la Genèse*, 7, PG 54, 616 : « Ἐνθα ἀνὴρ καὶ γυνή καὶ παιδιὰ καὶ οὐμόνοια καὶ φιλία καὶ τῆς ἀρετῆς συνδεδεμένοι δεσμοῖς, ἐκεῖ μέσσοις ὁ Χριστός ».

<sup>60</sup> St Jean Chrysostome, *Exégèse du livre de la Genèse*, 6, PG 54, 607 : « Ἐκκλησία ποιήσόν σου τὴν οἰκία. Καὶ γὰρ υπεύθυνος εἶ καὶ τῆς τῶν παίδων καὶ τῆς τῶν οἰκετῶν σωτηρίας ».

<sup>61</sup> St Jean Chrysostome, *Exégèse du livre de la Genèse*, 8, PG 54, 619-620.

<sup>62</sup> St Jean Chrysostome, EPE 30, 666-672.

<sup>63</sup> *Eph.* 5, 26 – 6, 4; *Col.* 3, 18-21; *I Pi.* 3, 1-7.

<sup>64</sup> *2 Tim.* 3, 15.

<sup>65</sup> St Jean Chrysostome, *Exégèse de l'évangile de Mathieu*, 59, PG 58, 582 : « Τῆς τέχνης ταύτης οὐκ ἔστιν ἄλλη μείζων. Τὶ γὰρ ἴσον τοῦ ρυθμῆσαι ψυχὴν καὶ διαπλάσαι νέου διανοίας; ».

<sup>66</sup> St Jean Chrysostome, *Exégèse de l'évangile selon St Mathieu*, PG 58, 582-584; EPE 30, 694-698; *Exégèse de la 1ère épître à Timothée*, 9, PG 62, 546.

<sup>67</sup> St Jean Chrysostome, *Exégèse de l'épître aux Romains*, PG 60, 453.

<sup>68</sup> St Jean Chrysostome, *Exégèse de l'épître aux Romains*, PG 60, 67.

<sup>69</sup> *I Samuel* 1, 1 – 4, 18.

<sup>70</sup> St Jean Chrysostome, *Exégèse du livre de la Genèse*, 59, PG 54, 519-520; *Exégèse de l'épître aux Ephésiens*, 21, PG 62, 150-152.

<sup>71</sup> St Jean Chrysostome, PG 47, 352-353.

<sup>72</sup> St Jean Chrysostome, *Exégèse de l'épître aux Ephésiens*, 22, PG 62, 158.

<sup>73</sup> Il y a des textes qui demandent qu'une période suffisamment longue s'écoule entre les fiançailles et le mariage; cette période, assimilée du point de vue légal au mariage, et protégée comme telle, met en valeur l'importance de la décision elle-même (sixième Concile œcuménique ou Quinisexte, canon 98).

<sup>74</sup> Seul le Christianisme commença à limiter de façon très stricte les mariages non seulement entre parents proches par le sang, mais aussi entre beaux-parents. Ainsi, à la suite des lois décrétées par les empereurs Théodose et Justinien, le sixième Concile œcuménique (Quinisexte) stipula que « celui qui se marierait avec la fille de son père, ou le père et le fils avec deux filles qui sont sœurs, ou la mère et la fille avec deux frères, ou deux frères avec deux sœurs, tomberait sous l'application du canon de sept ans d'excommunication, sous réserve qu'ils se délient, ouvertement, de cette union illégale » (canon 54).

<sup>75</sup> De façon évidente, il ne semble aujourd'hui ni nécessaire ni souhaitable d'appliquer strictement ces canons qui sont basés sur des principes sociaux et légaux du passé et qui ne correspondent plus à aucune valeur tant théologique que spirituelle. La seule considération pastorale que l'Eglise peut maintenir est celle du risque génétique lié aux mariages consanguins.

<sup>76</sup> « La continence n'est-elle pas elle aussi une façon de limiter le pouvoir, accorde par Dieu, de donner et de perpétuer la vie? Cependant, le Nouveau Testament et la tradition de l'Eglise considèrent la continence comme une forme acceptable de planning familial. L'enseignement ressenti de l'Eglise catholique romaine recommande la continence périodique, mais interdit les moyens « artificiels », tels que la pilule. Mais y a-t-il véritablement une différence entre les moyens dits « artificiels » et ceux considérés comme « naturels »? » Meyendorff Jean, *Le mariage dans la perspective Orthodoxe*, Editions YMCA Press, Paris 1986.

<sup>77</sup> Cf. *Mt.* 6, 19 : « ne vous amassez point de trésors sur la terre ».